

# ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mai 2021

---

MESURES D'URGENCE POUR ASSURER LA RÉGULATION DE L'ACCÈS AU FONCIER  
AGRICOLE - (N° 3853)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE6

présenté par  
Mme Petel

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 16, substituer aux mots :

« détient, directement ou indirectement, des titres sociaux dans »

les mots :

« contrôle, directement ou indirectement, ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de clarification.